

Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue
Séance extraordinaire du conseil
JEUDI 20 août 2015
À midi au lieu ordinaire des séances

Sont présents : M. Guy Dupuis
M. François Roy
M. François Pinard

Sont absents : M. Mathieu Bourque
Mme Carmen Arseneault
M. Luc Laplante

Formant quorum sous la présidence du maire madame Line Théroux. Madame la directrice générale & secrétaire-trésorière, Silvie Leclerc, est présente.

2015-08-91 Ordre du jour

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Adoption de l'ordre du jour
- 03 Travaux de pavage
 - 3.1 Soumissions service d'ingénierie
 - 3.2 Mandat laboratoire
 - 3.3 Mandat service d'ingénierie MRC Nicolet-Yamaska
- 04 Dossier mise aux normes du réservoir d'eau potable et de son bâtiment
- 05 Programme d'infrastructures municipales (PRIMEAU)

Varia :

Période de questions
Levée de la séance

Il est proposé par monsieur François Roy et unanimement résolu par ce conseil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert à tout autre sujet pertinent.

Adoptée

03 Travaux de pavage

3.1

2015-08-92 Soumissions service d'ingénierie

CONSIDÉRANT que la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue a procédé, par invitation, à un appel d'offres de service d'ingénierie pour la préparation des plans, devis et estimé des coûts pour la réfection du rang St-Edmond;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 6 août 2015;

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil de mettre fin, pur et simple, au processus d'appel d'offres.

Adoptée

3.2

2015-09-93 Mandat laboratoire

CONSIDÉRANT que la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue a demandé une offre de services liée à la réalisation d'une étude géotechnique sur un tronçon du rang St-Edmond;

Il est proposé par monsieur François Roy et unanimement résolu par ce conseil d'octroyer le contrat à LVM (Englobe), 4222 boulevard Bourque, Sherbrooke, (Québec), J1L 1W3, tel que soumis au document d'offre de services du 18 août 2015.

Adoptée

3.3

2015-08-94 Mandat service d'ingénierie MRC Nicolet-Yamaska

CONSIDÉRANT les travaux de réfection des rangs St-Edmond, Sainte-Anne, Saint-Charles et de la route Bureau;

CONSIDÉRANT que la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue nécessite des services en ingénierie pour la réalisation des plans et devis;

CONSIDÉRANT que la MRC de Nicolet-Yamaska offre un tel service;

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil de mandater le service d'ingénierie de la MRC de Nicolet-Yamaska pour la préparation des plans et devis liés aux travaux de réfection des rangs St-Edmond, Sainte-Anne, Saint-Charles et de la route Bureau.

Adoptée

04

2015-08-95 Dossier mise aux normes du réservoir d'eau potable et de son bâtiment

CONSIDÉRANT l'octroi d'un contrat à BPR Infrastructure, sous la résolution 2014-04-06, concernant les services professionnels en ingénierie pour les travaux de mise aux normes du réservoir d'eau potable et de son bâtiment;

CONSIDÉRANT l'octroi d'un contrat à MPECO Électrique, sous la résolution 2014-10-122, concernant les travaux de mise aux normes du réservoir d'eau potable et de son bâtiment;

CONSIDÉRANT l'engagement de MPECO Électrique, par son représentant monsieur Frédérick Pichette, d'exécuter les travaux au printemps 2015;

CONSIDÉRANT qu'en date du 20 août 2015 les travaux ne sont toujours pas exécutés;

CONSIDÉRANT que la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue est tenue de déposer une programmation de travaux révisée **précisant et confirmant les travaux réalisés** avant le 30 septembre de l'année en cours pour bénéficier de la subvention (programme TECQ 2014-2018) liée aux travaux;

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil qu'advenant le non respect de la date butoir du 30 septembre 2015 pour la fin des travaux, la Municipalité tiendra conjointement responsables la firme d'ingénierie BPR Infrastructure ainsi que l'entrepreneur MPECO Électrique et prendra tous les recours nécessaires au remboursement de tous les frais engendrés par la perte du remboursement de la subvention liée aux travaux.

Adoptée

05

2015-08-96 Programme d'infrastructures municipales (PRIMEAU)

CONSIDÉRANT que la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue désire présenter un projet relatif au programme d'infrastructures municipales du gouvernement du Québec (PRIMEAU);

CONSIDÉRANT la présentation de la demande notamment la préparation du devis de services professionnels de l'étude préliminaire;

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil de mandater la firme Techni-Consultant pour la gestion du projet tel que décrit à l'offre de services du 13 août 2015.

Adoptée

12h40 Période de questions

2015-08-97 Levée de la séance

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil de lever la séance à 12h40.

Adoptée

Line Théroux
Maire

Silvie Leclerc
Directrice générale & secrétaire-trésorière